



# Assemblée générale

Distr. générale  
26 juillet 2013  
Français  
Original : anglais

## Soixante-huitième session

Point 17 c) de l'ordre du jour provisoire\*

### Questions de politique macroéconomique

## Soutenabilité de la dette extérieure et développement

### Rapport du Secrétaire général

#### Résumé

Soumis en application de la résolution [67/198](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport examine l'évolution récente de la dette extérieure des pays en développement, en accordant une attention particulière aux considérations de politique auxquelles sont confrontés les pays en développement, s'agissant de préserver la soutenabilité de la dette dans l'environnement macroéconomique actuel.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	2
II. Tendances récentes . . . . .	2
III. La dette des pays les moins avancés et leurs possibilités de financement . . . . .	5
IV. Considérations de politique pour le maintien de la soutenabilité de la dette . . . . .	9
V. Allègement de la dette et aide publique au développement . . . . .	12
VI. Conclusions et politique recommandée . . . . .	16
Annexe Dette extérieure des pays en développement . . . . .	18

\* [A/68/150](#).



## I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application des dispositions du paragraphe 37 de la résolution 67/198 de l'Assemblée générale. Il comprend une analyse approfondie de la situation de la dette extérieure des pays en développement et des pays en transition<sup>1</sup> (ci-après dénommés « pays en développement ») et des difficultés qu'ils rencontrent pour en assurer le service. S'y trouvent également une description des faits nouveaux et des tendances touchant à la dette extérieure et à des domaines connexes du financement du développement, un examen des diverses questions qui intéressent la situation de la dette des pays les moins avancés (pays les moins avancés) et leurs possibilités en termes de financement, ainsi que des considérations de politique pour maintenir la soutenabilité de la dette dans l'environnement macroéconomique actuel, et une présentation des grandes lignes à suivre pour les délibérations portant sur les questions de politique générale pour réduire la fréquence et le coût des crises de la dette.

## II. Tendances récentes

2. L'on estime à 4,8 billions de dollars des États-Unis le total des encours de la dette extérieure des pays en développement en 2011, en hausse de 10,7 % par rapport aux chiffres de 2010 (voir annexe). Selon les estimations réalisées par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ces niveaux d'endettement ont continué d'augmenter d'environ 12,4 % entre 2011 et 2012, portant le total de la dette extérieure des pays en développement à un montant estimatif de 5,4 billions de dollars en 2012. Pour la troisième année consécutive, la croissance de la dette extérieure des pays en développement serait ainsi supérieure à 10 %, après près de dix années de croissance moyenne d'environ 7 %. La dette à long terme représente 70 % des encours de la dette et est principalement due à des investisseurs privés. La part des prêts publics à long terme consentis aux pays en développement est restée à la baisse en 2011 et 2012. Simultanément, la part de la dette a atteint 1,2 billion de dollars en 2011 et 1,4 billion de dollars en 2012. Elle représente désormais plus d'un quart du total des encours de la dette.

3. Le produit intérieur brut (PIB) moyen en termes réels de ce groupe de pays a augmenté de 6,1 % en 2011, et, selon les estimations, a augmenté plus modérément (4,7 %) en 2012. Les exportations ont également continué de progresser de 7,2 % en 2011, mais les chiffres préliminaires semblent indiquer que cette croissance s'est ralentie en 2012 pour s'établir à 3,3 %. Par conséquent, les ratios d'endettement pour le groupe dans son ensemble se sont aggravés selon les estimations en 2012, après une légère amélioration en 2011. Entre 2011 et 2012, le total de la dette rapportée au PIB est passé de 20,7 à 22 %, le service de la dette, de 7,9 à 8,5 %, et le total des exportations, de 68,3 à 75,2 %.

4. Les réserves en devises pour la totalité des pays en développement ont augmenté, passant d'un peu moins de 6 billions de dollars en 2011 à 6,2 billions de dollars en 2012, même si leur taux de croissance s'est réduit à 5 % en 2012, soit le taux le plus faible depuis plus de dix ans. Le taux moyen des réserves en devises

---

<sup>1</sup> Tels que définis par la Banque mondiale dans *International Debt Statistics 2013* (base de données en ligne).

rapportées au PIB pour la période 2008-2009 s'établissait à 26,6 %, contre 21,3 % pour la période 2003-2007. Le stock des réserves en devises reste supérieur au total de la dette des pays en développement en tant que groupe, même si la croissance de la dette plus rapide que celle des réserves depuis 2008 est préoccupante.

5. La part de la dette de la région de **l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale** en pourcentage du total de la dette extérieure des pays en développement est estimée à 28,4 %, soit le pourcentage le plus élevé toutes régions confondues. Le ratio dette/PIB de la région, qui était déjà le plus élevé de toutes les régions en 2011, a augmenté encore, passant de 39,3 à 41,1 % en 2012, principalement suite à une augmentation de la dette à court terme. La position globale de la dette est toutefois soutenue par les stocks importants de réserves en devises et un ratio solide réserves/dette à court terme de plus de 200 %. De plus, le coût de l'emprunt pour la région a baissé et est aujourd'hui largement inférieur au sommet atteint en 2009. Pour la région, le principal problème demeure la lenteur du redressement de la croissance des exportations et du PIB due à la croissance qui reste lente en Europe de l'Ouest.

6. Le total des encours de la dette en Afrique subsaharienne atteignait 313,2 milliards de dollars en 2012, la dette extérieure ayant continué d'augmenter de 6,4 %, moins cependant que les 9 % de croissance en 2010 et 2011. La part de la région dans le total de l'encours des dettes des pays en développement a continué de régresser en 2012 pour s'établir à un niveau estimatif de 5,8 %. En majorité, le total de l'endettement de la région (79,3 %) est constitué d'une dette à long terme, dont moins de la moitié est redevable à des créanciers publics. Les ratios d'endettement de la région se sont sensiblement améliorés depuis 2000, en grande partie à cause de l'allègement de la dette intervenue suite à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale ainsi qu'à la poursuite de la croissance économique. Le ratio total de la dette/PIB s'établissait à 24,3 % en 2013, contre 62,5 % en 2000; le ratio endettement total/exportations s'élevait à 66,1 %, contre 182,6 % en 2000; et le ratio service de la dette/exportation se chiffrait à 3,5 %, contre 10,5 % en 2000. En outre, les réserves en devises ont augmenté de manière constante pour atteindre 200,1 milliards de dollars en 2012, plus de cinq fois le niveau de 2000. Huit pays émettent depuis 2009 des obligations souveraines sur les marchés financiers internationaux, en partie en raison de l'amélioration des indicateurs de la dette<sup>2</sup>. Cette tendance a été alimentée par les faibles taux d'intérêts dans les économies avancées, combinés avec la recherche par les investisseurs de rendements ajustés au risque et de possibilités de diversification. Les nouvelles émissions ont apporté à la fois des chances à saisir, mais aussi des risques que les pays devront gérer.

7. En **Amérique latine et dans les Caraïbes**, le total des encours de la dette se chiffrait à 1,2 billion de dollars en 2001 et a atteint selon les estimations 1,4 billions de dollars en 2012. La région connaît depuis 2003 un taux moyen de croissance du PIB d'au moins 4 %, qui est le résultat de la combinaison des excédents courants et d'une forte appréciation des taux de change en termes réels. De plus, la plupart des pays ont connu une amélioration des conditions du financement extérieur suite à l'amenuisement des écarts de rendement des obligations souveraines. Ces facteurs

<sup>2</sup> Fonds monétaire international (FMI), Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne – *Créer une dynamique dans une économie mondiale à plusieurs vitesses*, Études économiques et financières (Washington, mai 2013).

ont contribué à une amélioration radicale des ratios d'endettement de la région entre 2003 et 2008<sup>3</sup>. Les ratios d'endettement ont connu temporairement une légère augmentation en 2009, après le début de la crise financière, mais se sont rétablis ensuite et sont restés stables depuis, sauf en ce qui concerne le ratio dette/PIB. Le ratio service de la dette/exportations s'est maintenu aux alentours de 13 % en 2011 et 2012; et le ratio service de la dette/PIB a augmenté légèrement de 2,9 % en 2011 à 3,1 % (valeur estimative) en 2012, bien que le ratio endettement total/PIB soit passé de 22,1 % à 25 % (valeur estimative) en 2012. Le total des encours de la dette de la région est en grande partie à long terme et est dû principalement à des créanciers privés et, pour moins de 20 % seulement, à des créanciers publics. La région a également connu une forte augmentation des actifs étrangers, avec ses réserves en devises en augmentation qui ont atteint 784,8 milliards de dollars en 2012; les réserves ont augmenté au rythme plus modeste de 8,2 % en 2012, alors que les taux de croissance étaient de l'ordre de 10 à 45 % depuis 2003. D'une manière générale, la croissance du PIB dans la région s'est progressivement ralentie ces trois dernières années, ce qui est imputable à un tassement de l'économie mondiale et de la demande intérieure.

8. Selon les estimations, le total des encours de la dette au **Moyen-Orient et en Afrique du Nord** a augmenté de 3 % en 2012 pour atteindre 171,1 milliards de dollars, après une croissance quasi nulle en 2011 et une croissance de 3 % en 2010. La région continue de détenir la plus faible proportion (3,2 %) du total de la dette extérieure des pays en développement. Cette part n'a cessé de diminuer depuis 2000, année où elle s'établissait à 6,8 %. La dette à long terme représente 72 % du total de la dette de la région, dont plus de 60 % sont dus à des prêteurs publics. Les ratios total de la dette/PIB et service de la dette/PIB sont restés stables par rapport à 2011, tandis que le ratio service de la dette/exportations a augmenté d'une année sur l'autre. La région reste confrontée à des défis politiques et économiques associés au printemps arabe qui a pris naissance en 2010. Les pays en transition ont subi des déficits budgétaires et des dettes publiques accrues suite à la gestion de la crise qui a réduit la marge de manœuvre des politiques. Les réserves en devises ont commencé à baisser de 1,1 % en 2011 et, à la fin de 2012, avaient diminué de 4,1 % pour ne plus atteindre que 355 milliards de dollars, après dix années de croissance ininterrompue à raison de 19 à 32 %.

9. En **Asie de l'Est et dans le Pacifique**, le total des encours de la dette a continué d'augmenter au taux élevé de 18,8 % pour atteindre 1,4 billion de dollars en 2012. La hausse du taux de croissance de l'endettement total a débuté en 2009, tandis que les ratios total de la dette/PIB sont restés relativement stables à 14 % au cours de cette période, la région ayant bénéficié d'une croissance économique vigoureuse. Un peu moins de la moitié des encours de la dette de la région consiste en une dette à long terme, dont 35 % seulement envers des créanciers publics. Les réserves en devises ont atteint 3,8 billions en 2012. Derrière ces moyennes se cachent d'importantes différences entre les pays. La Chine, en particulier, représente 57 % de l'encours total de la dette, mais a les ratios les plus bas de la région. Si l'on exclut la Chine de la moyenne régionale, le taux de croissance du total des encours de la dette est plus faible et s'établit à 14 % en 2012, après une augmentation de 9 % en 2011. Par contre, en excluant la Chine, la majorité des encours de la dette de la

---

<sup>3</sup> FMI, Perspectives économiques régionales, Hémisphère occidental – *Time To Rebuild Policy Space*, Études économiques et financières (Washington, mai 2013).

région (75 %) est constitué de dettes à long terme. Les ratios d'endettement pour la région, Chine exclue, sont plus élevés selon les estimations : en 2012, le ratio service de la dette/exportations s'établit à 7,9 %; le ratio total de la dette/ PIB, à 31,3 %; et le ratio total de la dette/exportations, à 64 %. Ces ratios se sont quelque peu dégradés entre 2011 et 2012. Hors Chine, les réserves en devises se chiffraient à 528 milliards de dollars en 2012, en augmentation par rapport aux 501 milliards de dollars de 2011.

### III. La dette des pays les moins avancés et leurs possibilités de financement

10. En 2012, le total de la dette extérieure estimée des 49 pays classés comme pays les moins avancés a atteint 183 milliards de dollars selon les estimations, soit 6,7 % de plus en termes nominaux par rapport à 2011. En conséquence, le ratio dette/PIB est passé de 26,3 % en 2011 à 26,7 % en 2012 et le ratio dette totale/exportations, de 78,7 à 82,5 %. Les deux ratios d'endettement étaient supérieurs aux ratios correspondants des pays en développement<sup>4</sup>.

11. Étant donné que la dette extérieure pour les pays les moins avancés est en majorité (81,2 %) une dette à long terme bénéficiant de conditions très favorables, le service de la dette moyen en pourcentage du PIB et des exportations est resté plus faible que pour d'autres groupes, à 1,5 et 4,7 % respectivement en 2012. Entre-temps, l'encours total de la dette à court terme a augmenté en 2012 de 2,5 milliards de dollars, soit près de 14 %. Le montant total des réserves en devises était équivalent à près du quintuple du montant de la dette à court terme, ce qui est similaire au ratio des pays en développement et de l'Afrique subsaharienne.

12. En avril 2013<sup>5</sup>, deux pays comptant parmi les pays les moins avancés étaient surendettés (le Myanmar et le Soudan), et dix présentaient un risque élevé de surendettement (l'Afghanistan, le Burundi, les Comores, Djibouti, la Gambie, Haïti, Kiribati, la République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Yémen). Les Comores et la Guinée ont atteint en 2012 le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE et, grâce à l'annulation de la dette obtenue du Club de Paris, ils ne sont plus considérés comme surendettés.

13. Une combinaison de forte croissance, de gestion macroéconomique prudente et d'allègement de la dette a produit une diminution marquée des charges de la dette pour de nombreux pays les moins avancés en Afrique subsaharienne. Les ratios de la dette publique ont toutefois augmenté ces dernières années dans de nombreux pays après la phase de l'Initiative pour les PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. L'augmentation des ratios dette/PIB après l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale a, dans certains cas, été très marquée, notamment au Bénin, au Ghana, au Sénégal et au Malawi, où le bond accompli par le ratio de la dette s'explique par la forte dépréciation des taux de change en 2012, plutôt que par de

<sup>4</sup> Calcul de la CNUCED s'appuyant sur *International Debt Statistics 2013* (base de données en ligne).

<sup>5</sup> FMI, Liste des analyses de la soutenabilité de la dette pour les pays pouvant bénéficier du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, au 4 avril 2013. Disponible à l'adresse [www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf](http://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf).

nouveaux emprunts<sup>6</sup>. Les niveaux élevés de la dette publique restreignent la marge de manœuvre de la politique budgétaire dans la mesure où beaucoup de pays éprouvent des difficultés pour financer les déficits budgétaires en cas de ralentissement de l'économie.

14. Les résultats en termes de croissance des pays les moins avancés se sont globalement améliorés en 2012, avec un taux moyen de croissance de 4,8 %, contre 3,7 % en 2011<sup>7</sup>. Bien que certains pays parmi les pays les moins avancés aient connu une accélération de la croissance, due principalement à un redressement marqué du secteur pétrolier (Angola) ou à de nouvelles activités extractives (Sierra Leone), la croissance a fortement baissé dans certains autres pays (en Guinée-Bissau, aux Îles Salomon, au Mali et en Ouganda) pour diverses raisons, notamment un conflit interne ou un durcissement de la politique monétaire. En outre, la marge de manœuvre budgétaire s'est rétrécie pour un certain nombre de pays les moins avancés suite à la croissance anémique et au creusement des déficits budgétaires.

15. Le déficit courant moyen en pourcentage du PIB des pays les moins avancés s'est aggravé, passant de 1,7 à 3 % en 2012<sup>8</sup>. Au sein de ce groupe, les résultats varient sensiblement, les exportateurs de pétrole enregistrant pour la plupart une amélioration des échanges et des comptes courants tandis que les exportateurs de produits non minéraux ont généralement vu leur balance des paiements se dégrader. En 2012, les comptes courants de 27 pays les moins avancés ont empiré, suite en partie aux exportations anémiques dans plusieurs cas et à la forte augmentation de la demande d'importations observée dans certains pays les moins avancés comme le Burkina Faso, la Guinée et le Mozambique. En 2012, la plupart des pays les moins avancés (43 des 49 pays pour lesquels des données sont disponibles) avaient encore d'importants déficits courants. Vingt-quatre pays les moins avancés au total affichaient des déficits supérieurs à 8 % du PIB et, dans certains parmi eux, des déficits supérieurs à 20 % du PIB (Bhoutan, Guinée, Libéria, Mauritanie, Mozambique, Niger, et Sao Tomé-et-Principe).

16. Les pays les moins avancés, et les pays africains en particulier, ont d'énormes besoins en termes d'infrastructure dans des secteurs clés comme la production et la distribution d'électricité, les routes, les aéroports et les ports et, partant, une demande importante de nouvelles ressources à investir. Par conséquent, la manière dont les projets d'investissement sont financés aura une incidence marquée sur la croissance à long terme des pays les moins avancés et sur la soutenabilité de leur dette.

17. Les pays les moins avancés ont moins de possibilités et de sources de financement que les autres pays en développement. À quelques exceptions près, les marchés intérieurs de la dette ne sont pas suffisamment développés, en particulier dans le segment des prêts à long terme, et les ressources qui peuvent être mobilisées sont limitées par le volume réduit de l'épargne. L'établissement d'un marché intérieur de la dette est aussi coûteux en ressources financières et humaines. Qui plus est, l'emprunt intérieur ne peut remplacer entièrement le financement extérieur parce que les pays les moins avancés doivent mobiliser des devises pour acheter les biens et le matériel nécessaires aux projets d'investissement. Les déséquilibres des

<sup>6</sup> FMI, Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne.

<sup>7</sup> CNUCED, *UNCTADstat*.

<sup>8</sup> Calcul du personnel de la CNUCED basé sur les données relatives à la balance des paiements, du FMI, et sur *UNCTADstat*.

comptes courants continueront de jouer un rôle important dans le développement des pays les moins avancés.

18. Les flux de capital étranger à destination des pays les moins avancés se font principalement sous la forme de prêts concessionnels accordés par des donateurs publics ou de l'investissement direct étranger (IDE). La proportion importante de l'IDE dans le total des flux de capitaux à destination des pays les moins avancés s'explique en partie par le volume très faible des prêts privés et des investissements de portefeuille. Dans le cas des pays les moins avancés dont la dette est jugée soutenable, le faible volume des emprunts à des conditions commerciales s'explique par les limites strictes que ces pays doivent respecter en termes de prêts non concessionnels pour pouvoir continuer d'avoir accès aux prêts fortement concessionnels accordés par les institutions de Bretton Woods. Depuis 2009 toutefois, les limites imposées par le Fonds monétaire international (FMI) pour les prêts non concessionnels pour les pays bénéficiant de programmes appuyés par le FMI sont devenues plus souples et des dérogations ont été accordées après évaluation de la capacité d'un pays<sup>9</sup> et du degré de vulnérabilité de sa dette<sup>10</sup>. Par exemple, le Sénégal et, plus récemment, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda ont été exemptés des critères requis pour bénéficier de prêts concessionnels et peuvent émettre des obligations sur les marchés internationaux.

19. Un accès élargi au capital étranger privé pourrait doter les pays les moins avancés des ressources indispensables pour combler l'important déficit d'infrastructure qui entrave leur croissance économique à long terme. Dès lors, le cadre de politique actuel, qui limite les emprunts à des conditions commerciales par les pays bénéficiant de programmes appuyés par le FMI et la Banque mondiale, a été remis en question parce qu'il a une incidence sur la majorité des pays les moins avancés. En effet, les pays bénéficiant de ces programmes doivent satisfaire à des conditions strictes de concessionnalité pour continuer à bénéficier de l'aide des institutions de Bretton Woods Institutions; dans la plupart des cas, un élément de libéralité de 35 % au minimum est requis pour les nouveaux prêts. L'emprunt à des conditions non concessionnelles est autorisé, mais dans des limites prédéfinies. Combiné avec les taux d'intérêts en diminution utilisés pour calculer l'élément de libéralité des nouveaux prêts, ce cadre restreint fortement l'accès des pays les moins avancés au financement privé du développement. Le besoin de plus de flexibilité apparaît ainsi dans la proposition de réforme concernant la concessionnalité des prêts et les plafonds d'endettement dans les programmes appuyés par le FMI<sup>11</sup>.

20. Depuis 2012, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et la Zambie ont accédé au marché mondial des obligations en émettant pour la première fois des obligations souveraines internationales. La capacité des pays les moins avancés d'accéder aux marchés financiers internationaux est facilitée par la forte croissance économique, par les prix élevés des produits de base et, surtout, par la forte

---

<sup>9</sup> La capacité d'un pays est déterminée par l'évaluation de sa gestion macroéconomique et des finances publiques conformément au Cadre commun FMI/Banque mondiale de viabilité de la dette.

<sup>10</sup> Les pays bénéficiant de programmes soutenus par le FMI ont des plafonds cumulatifs d'emprunt non concessionnel pour financer les dépenses d'infrastructure. Voir [www.imf.org/external/french/np/pdr/conc/index.htm](http://www.imf.org/external/french/np/pdr/conc/index.htm) pour plus d'informations sur la politique du FMI.

<sup>11</sup> FMI (2013), Revue de la politique sur les plafonds d'endettement dans les programmes appuyés par le FMI, 1<sup>er</sup> mars 2013, disponible à l'adresse [www.imf.org/external/np/pp/eng/2013/030113.pdf](http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2013/030113.pdf).

disponibilité de liquidités dans le monde et par la recherche du rendement par les investisseurs. Il est capital que les pays les moins avancés comprennent clairement les avantages et les inconvénients des émissions internationales d'obligations par rapport aux autres instruments de financement. Les euro-obligations peuvent offrir une nouvelle source potentiellement importante de financement pour les projets d'infrastructure, qui nécessitent souvent des ressources plus importantes que les flux d'aide et l'épargne intérieure. Certains risques subsistent toutefois dont il faut tenir compte, notamment le risque de change et le risque de refinancement. Les importants flux entrants de capitaux peuvent aussi mener à une appréciation injustifiée du taux de change et créer des problèmes pour la conduite de la politique monétaire. Le risque le plus important est que le financement facile par les obligations entraîne dans le chef du secteur public une consommation accrue ou de mauvais choix et une mauvaise exécution des projets d'investissement. Plus généralement, l'accès aux marchés par des pays à faible revenu fait craindre que l'emprunt à des conditions commerciales, bien qu'il augmente le coût du service de la dette, ne produise pas la forte croissance nécessaire pour assurer la soutenabilité de la dette.

21. Bien que les possibilités et les risques qu'impliquent les prêts commerciaux et les investissements de portefeuille ainsi que les restrictions nécessaires pour accéder à ces ressources aient fait l'objet de vives discussions, les flux de capitaux non générateurs de dette sont généralement accueillis favorablement par la communauté internationale. En effet, les pays les moins avancés ont connu ces trente dernières années une forte envolée de l'IDE, qui joue actuellement un rôle de premier plan en termes de financement. Alors qu'il ne constituait qu'une proportion négligeable du financement extérieur dans les années 1980, l'IDE représentait près des trois quarts de tous les flux entrants de capitaux avant la crise financière mondiale<sup>12</sup>. Depuis lors, la part de l'IDE a régressé suite à l'aide accrue apportée par des créanciers publics, mais sa valeur est restée élevée : il constitue près de la moitié du total des flux entrants et s'avère être une source de financement particulièrement stable et un facteur important dans la résilience des pays les moins avancés.

22. Les flux d'IDE ne créent pas de dette, mais un arbitrage apparaît entre la rigueur financière et l'appropriation des rendements de l'investissement. L'assurance que fournit l'IDE contre les crises de la dette à un coût, celui de la cession d'une large part de la valeur ajoutée à des sociétés étrangères. Le problème est compliqué encore par le recours à des incitations budgétaires et la concentration des investissements étrangers dans des secteurs à forte intensité de capital, comme le secteur pétrolier et des minerais et/ou le secteur des télécommunications, qui produisent peu d'emploi. Ces implications doivent aussi être prises en compte dans l'élaboration d'un cadre de politique pour les prêts commerciaux qui ne soit pas excessivement restrictif et fournisse une stratégie de financement optimale pour les pays les plus pauvres du monde.

---

<sup>12</sup> Calcul de la CNUCED basé sur les données relatives à la balance des paiements en mai 2013.

#### **IV. Considérations de politique pour le maintien de la soutenabilité de la dette**

23. Le climat économique mondial est aujourd'hui caractérisé par une croissance lente et un risque de taux d'intérêts accrus, et la fin du financement souverain bon marché a peut-être sonné, les taux sur les obligations à long terme ayant commencé à augmenter. Tout cela crée des difficultés importantes tant pour les pays développés que pour les pays en développement, s'agissant de maintenir la soutenabilité de la dette. C'est particulièrement le cas pour les pays en développement qui ont augmenté de manière significative leur tampon budgétaire ces dernières années pour atténuer et absorber les chocs négatifs résultant de la crise financière et économique mondiale qui a suivi de près la crise alimentaire et pétrolière en 2007-2008. En conséquence, la marge de manœuvre des politiques des pays en développement s'est fortement rétrécie.

24. Les incertitudes et la faible croissance des pays avancées associées à une forte liquidité dans le monde à la recherche de rendements plus élevés sont en train d'affecter l'arbitrage entre coûts et risques auxquels font face les pays en développement dans la gestion de leur dette. L'abondance de fonds à l'échelle mondiale comprime actuellement les écarts de rendement et facilite l'accès au capital étranger pour les pays en développement. Les faibles taux d'intérêts et le rétrécissement des écarts entre les obligations tendent à favoriser une stratégie de minimalisation des coûts en incitant fortement les pays en développement à financer leur dette sur les marchés internationaux. Par contre, l'incertitude qui entoure la position des économies avancées en termes de politique monétaire, par exemple, le moment et le rythme de leur stratégies de sortie, et les risques qu'impliquent la hauteur de la dette publique pourrait augmenter la volatilité du marché et permettent de penser que les stratégies visant à réduire le risque au minimum produisent le plus d'avantages.

25. Le maintien de la soutenabilité de la dette dépend d'une multitude de facteurs qui incluent non seulement la croissance future, mais aussi les conditions d'emprunt, les termes de l'échange, le risque de change et le risque de taux d'intérêts, et de nombreux autres aspects. À la lumière de ces défis, une réflexion sur les aspects de politique pour le maintien de la soutenabilité revêt une importance particulière par rapport a) à l'utilisation des fonds empruntés; b) à la mise en œuvre d'une gestion saine et prudente de la dette; c) au choix des sources de financement; d) à l'établissement d'une stratégie efficace de la dette; e) à l'engagement dans un système responsable de prêt et d'emprunt souverains; et f) à la formulation d'un mécanisme international de règlement de la dette.

26. La décision concernant la manière d'utiliser les fonds empruntés est importante pour assurer la soutenabilité de la dette. Par exemple, les fonds mobilisés en émettant des instruments de dette devraient être investis dans des projets qui ont un rendement privé ou social important. Lorsqu'ils empruntent en devises, les pays doivent veiller avant tout à s'assurer que leurs recettes futures provenant des exportations seront suffisantes pour assurer le service de la dette supplémentaire. L'accumulation de la dette risque d'être insoutenable si l'emprunt intérieur ou étranger est utilisé pour financer la consommation publique ou privée sans effet sur la croissance à long terme. Toutefois, il existe des circonstances dans lesquelles même la dette utilisée pour financer l'investissement productif peut s'avérer insoutenable. Ce peut être le cas si les rendements a posteriori d'un projet sont en

fin de compte inférieurs au remboursement du principal et des intérêts de la dette. En réalité, il est non seulement difficile de prévoir les retours sur investissement, mais les coûts du service de la dette sont également incertains. Par exemple, ces coûts dépendent des caractéristiques de la dette : instruments de la dette libellés en monnaie du pays ou en devises, à échéance rapprochée ou éloignée, à intérêts fixes ou liés à l'indice des prix.

27. Une gestion prudente et judicieuse de la dette est importante pour maintenir sa soutenabilité. Il est capital de choisir des instruments de financement appropriés pour assurer cette soutenabilité. Étant donné que la sensibilité des coûts du service de la dette aux chocs qui frappent l'économie dépend de la composition et de l'échéance de la dette, une structure d'échéance longue et équilibrée peut réduire sensiblement le risque résultant des fluctuations de taux d'intérêts. Une dette libellée en monnaie locale peut éviter les pertes de capital dues aux dépréciations du cours de change. La viabilité budgétaire peut aussi être mise en péril par une déflation inattendue, dans la mesure où le service de la dette est fixe en termes nominaux, tandis que l'investissement produit des rendements en termes réels. Le fait que la plupart des chocs subis par le ratio dette/PIB dépendent de la composition de la dette permet de penser que la gestion de la dette peut être aussi importante que la politique budgétaire, à la différence des opérations relatives à la soutenabilité de la dette qui sont centrées sur la dynamique du déficit budgétaire. Le fait que les déficits signalés ne représentent qu'une faible partie des changements du ratio dette/PIB dans les pays en développement souligne l'importance des effets sur le bilan associés à la structure de la dette.

28. Les stocks importants de réserves en devises et l'apparition possible de passifs éventuels permet aussi de penser que la soutenabilité de la dette ne peut plus être examinée en se référant uniquement à la dette publique; elle doit aussi faire intervenir l'évaluation de tous les éléments d'actif et de passif du secteur public. Une plus grande attention portée à la relation entre les éléments d'actif et les éléments de passif dans le bilan public est profitable dans la mesure où elle débouche naturellement sur l'analyse de la soutenabilité de la dette, les coûts de financement de la dette étant directement liés à ses avantages en termes de retour sur investissement/actifs. Une approche fondée sur les éléments d'actif et de passif met aussi en place un cadre prudentiel pour surveiller tous les risques pertinents auxquels un État est exposé, comme le risque lié aux prix des produits de base, le risque budgétaire et l'apparition de passifs éventuels en plus du risque de liquidité, de la monnaie et des taux d'intérêts.

29. Il importe que les pays soupèsent soigneusement les risques et les avantages de chaque source de financement pour assurer la soutenabilité de la dette. Les sources de financement actuellement disponibles aux emprunteurs souverains se sont fortement diversifiées, ce qui offre aux pays en développement plus de choix de financement et de plus grandes possibilités, mais crée aussi plus de défis pour la gestion de la dette, en particulier en ce qui concerne le choix entre les instruments de financement. Vu l'éventail plus large de sources de financement, les pays en développement sont aujourd'hui confrontés à un plus grand nombre d'arbitrages, s'agissant de définir leur stratégie de financement optimale, certains pouvant choisir entre une dette intérieure et une dette extérieure, une dette à court et à long terme, des prêts et des obligations et, si leur revenu est faible, entre l'emprunt concessionnel et commercial.

30. Une des principales décisions auxquelles les pays sont confrontés est le choix entre le marché intérieur ou les marchés étrangers pour financer les projets d'investissement et les besoins budgétaires. Au cours des vingt dernières années, un certain nombre de pays en développement ont créé et développé des marchés des obligations intérieurs qui permettent à leur gouvernement d'émettre des obligations libellées en monnaie locale.

31. Le choix entre le financement sur le marché intérieur ou sur les marchés extérieurs implique un arbitrage entre le coût et le risque. L'émission de dette en monnaie locale a pour avantage qu'elle peut servir de stratégie efficace pour permettre aux pays en développement de diminuer leur vulnérabilité aux effets de la fluctuation du taux de change causée par des flux entrants excessifs de capitaux suivis d'arrêts soudains et de renversements des flux. Une dette libellée en monnaie locale élargit aussi la marge de manœuvre en termes de politique en ce qu'elle permet aux autorités monétaires de contrecarrer les chocs externes, comme les chocs des prix des produits de base ou les fléchissements de la demande mondiale, par des dépréciations du taux de change sans entraîner un bond soudain du ratio dette/PIB et, éventuellement, une crise de la dette. En réalité, bien que la dépréciation de la monnaie soit la façon la moins douloureuse de rétablir la soutenabilité extérieure, ce choix est exclu ou est extrêmement coûteux en présence d'une proportion importante de dette libellée en monnaie locale. Cela étant, l'assurance qu'offre une dette intérieure n'est pas sans inconvénients : elle est coûteuse à obtenir, comme le montrent les taux élevés d'intérêts que les pays en développement paient sur les obligations intérieures comparées aux obligations émises sur les marchés mondiaux. De plus la dette intérieure accroît l'exposition au risque de refinancement en raison de son échéance rapprochée. Elle est aussi vulnérable aux fuites de capitaux, en particulier lorsqu'elle est détenue par des investisseurs étrangers.

32. La soutenabilité de la dette dépendant à la fois des coûts et des risques du service de la dette, définir une stratégie efficace de la dette est une tâche complexe. Par exemple, une stratégie efficace doit choisir entre une dette intérieure et étrangère qui réalise l'équilibre optimal entre coût et risque. Les pays devront évaluer si le taux d'intérêts plus élevé sur la dette intérieure compense suffisamment l'assurance ou un avantage pour la non-liquidité du marché intérieur ou la dépréciation du taux de change qui peut se produire, et si cette attente est justifiée ou traduit le manque de crédibilité de la politique monétaire et de taux de change. Il est plus difficile encore de comparer les différences entre les stratégies de la dette et le risque qu'elles impliquent, puisqu'il n'existe pas de manière aisée de quantifier ces risques et d'estimer leurs implications potentielles pour la soutenabilité de la dette. En réalité, l'analyse de la soutenabilité de la dette tente d'évaluer les effets de ces risques par des tests de résistance à l'accumulation de la dette dans des scénarios différents. Malheureusement, les résultats de ces opérations dépendent en fin de compte de différents chocs et de leur dimension relative. Cette détermination reste une question d'appréciation personnelle ou, si elle s'appuie sur des données passées, elle se fonde sur la conviction que le passé se répétera. Le problème qui doit être résolu est compliqué par d'autres dimensions de la stratégie de la dette, qui vont du choix de la structure d'échéance à l'indexation des paiements d'intérêts.

33. La complexité du maintien de la soutenabilité de la dette a certainement augmenté avec les sources de financement et les types d'instruments dont les pays peuvent faire usage. La gestion de la dette joue toutefois un rôle de plus en plus important, s'agissant de réduire au minimum les vulnérabilités afin d'assurer la

soutenabilité de la dette et d'éviter les crises. La minimalisation des risques trouve de plus en plus de partisans en tant que principal objectif de la gestion de la dette, ce qui a amené de nombreux pays à établir des marchés intérieurs de la dette, à élargir le nombre d'investisseurs et à émettre des obligations à long terme et à taux fixe libellées en monnaie nationale qui offrent une assurance budgétaire contre les chocs de l'offre et les chocs intérieurs. Cette attention accrue portée au rôle d'assurance de la gestion de la dette et la reconnaissance de l'importance de la structure de la dette souveraine pour la prévention des crises sont les résultats d'enseignements tirés de crises passées. Une plus grande capacité de gestion de la dette a permis aux pays en développement de résister à la crise mondiale et de maintenir une croissance relativement forte.

34. La coresponsabilité des prêteurs et emprunteurs souverains devrait être encouragée. À cet égard, la CNUCED a coordonné un groupe d'experts de haut niveau avec la participation de diverses parties prenantes et a formulé en 2012 les principes relatifs aux prêts et aux emprunts souverains responsables. Ces principes précisent clairement la responsabilité à la fois des emprunteurs souverains et des prêteurs aux entités souveraines en prônant le recours à un code de bonne conduite et à une structure institutionnelle dans la conduite des transactions relatives à la dette. La prévention des crises progresserait considérablement si les prêteurs et les emprunteurs pouvaient respecter des critères élevés en ce qui concerne des aspects comme, notamment, la diligence raisonnable, la transparence et l'approbation en bonne et due forme, au lieu de succomber à la tentation de rechercher des meilleurs rendements et de recourir de manière excessive à l'emprunt. Dans le même ordre d'idées, le Conseil des droits de l'homme et la société civile ont également encouragé les parties prenantes à épouser la notion de coresponsabilité en formulant des principes et des lignes directrices.

35. Les risques pour la soutenabilité de la dette que pose une situation économique internationale complexe née suite à la crise financière mondiale ont relancé le débat sur les manières les plus efficaces de répondre au défaut de paiement lorsqu'il se produit et sur la mise en place d'un ensemble de règles transparentes, équitables et efficaces pour traiter ces situations. L'absence de mécanisme de résolution de la crise de la dette a entraîné des restructurations de la dette insuffisantes et trop tardives qui ont contribué à créer d'importantes pertes économiques et sociales. Actuellement, les décisions juridiques pour résoudre les défauts de paiement sont prises au niveau local dans un vaste éventail de contextes institutionnels, au détriment de la cohérence mondiale. Les décisions judiciaires récentes concernant la dette de l'Argentine démontrent que l'absence de cadre mondial cohérent de résolution des défauts de paiement instaure l'incertitude et peut être dommageable à la fois pour les créanciers et pour les débiteurs.

## V. Allègement de la dette et aide publique au développement

### **Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et progrès concernant l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale**

36. À la mi-mai 2013, depuis la publication du rapport précédent du Secrétaire général, deux pays (les Comores et la Guinée) avaient atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE, ce qui porte à 35 le total des pays qui ont atteint ce point. À ce stade, l'Initiative PPTE est réputée presque achevée, un seul pays, le

Tchad, restant dans le stade intermédiaire entre la décision et les points d'achèvement, et trois pays (l'Érythrée, la Somalie et le Soudan) devant encore atteindre le point de décision. La date du point de décision reste incertaine à ce jour pour les pays au stade de la prédécision. Les quatre pays qui doivent encore mener l'Initiative à bien partagent certains défis, notamment préserver la paix et la stabilité, améliorer la gouvernance et assurer les services de base<sup>13</sup>.

37. En moyenne, pour les 36 PPTE ayant franchi le point de décision, des améliorations ont été réalisées en ce qui concerne la diminution du ratio service de la dette/exportations, qui est passé de 14,5 % en 2001 à 3,1 % en 2011. L'on s'attend toutefois à ce que ce ratio remonte à 5,4 % en 2012 et se maintienne au-dessus de 4,5 % au cours des cinq années suivantes. Sur les 36 PPTE qui se sont engagés activement dans le cadre de l'Initiative PPTE, 7 sont classés comme pays à haut risque, 16 à risque modéré, et 13 à faible risque<sup>14</sup>.

38. Les pays qui mènent à bien l'Initiative PPTE bénéficient également d'un allègement supplémentaire de la dette dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. Les deux initiatives sont destinées à réaffecter les paiements du service de la dette à l'augmentation des dépenses de réduction de la pauvreté. L'allègement de la dette n'est pas à elle seule une solution universelle aux problèmes de développement auxquels font face les PPTE. Elle est une solution nécessaire mais insuffisante et doit aller de pair avec une aide supplémentaire en termes tant de financement du développement que de développement des capacités. Toutefois, malgré l'augmentation constante des dépenses de réduction de la pauvreté, qui sont passées de 6,3 % du PIB en 2001 à 9,8 % en 2012 selon les estimations, beaucoup de PPTE sont très loin d'atteindre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. Toutefois, les progrès sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement varient d'un objectif et d'un pays à l'autre.

39. La mise en œuvre de l'Initiative PPTE s'est heurtée à plusieurs difficultés, dont certaines sont inhérentes à sa conception. Par exemple, la participation de créanciers ne faisant pas partie du Club de Paris demeure une entrave à la pleine exécution de l'allègement de la dette des PPTE. Les créanciers bilatéraux hors Club de Paris et les créanciers commerciaux représentent 26 % du coût estimé de l'allègement de la dette des PPTE et leur faible niveau de participation s'est avérée être un obstacle; seuls 47 % de cette part ont été concédés aux PPTE. En outre, on estime qu'un tiers de ces créanciers n'ont encore concédé aucun allègement de la dette. Toutefois, la participation de créanciers commerciaux aurait augmenté ces dernières années, en partie suite à quelques opérations importantes soutenues par les opérations de rachat du Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA<sup>15</sup>.

40. Bien qu'un allègement indispensable de la dette ait été concédé à des pays pauvres très endettés au titre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de

<sup>13</sup> FMI, « Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) et Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) – mise à jour statistique », avril 2013, disponible à l'adresse [www.imf.org/external/np/pp/eng/2013/041113.pdf](http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2013/041113.pdf).

<sup>14</sup> FMI, Liste des analyses de la soutenabilité de la dette pour les pays à faible revenu pouvant bénéficier du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, au 4 avril 2013.

<sup>15</sup> FMI, « Allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) », 2 avril 2013, disponible à l'adresse [www.imf.org/external/np/exr/facts/hipc.htm](http://www.imf.org/external/np/exr/facts/hipc.htm).

la dette multilatérale, il est important que la communauté internationale reste vigilante et évite de relâcher ses efforts. Avec l'approche de la conclusion de l'Initiative PPTE, des enseignements doivent être tirés afin de dresser l'inventaire des succès et des échecs de l'Initiative. Il n'est pas réaliste de supposer que de nouveaux défis ne surgiront pas à l'avenir, et la communauté internationale devrait dès lors s'efforcer de tirer les leçons de cette expérience afin de mieux se préparer à réagir aux crises futures.

### **Aide publique au développement**

41. En 2012, l'aide publique au développement (APD) des donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se chiffrait à 5,6 milliards de dollars, soit 0,29 % de leur revenu national brut (RNB) combiné. En 1970, l'Assemblée générale, au paragraphe 43 de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, a fixé un objectif chiffré : les pays économiquement avancés s'efforceront de porter l'aide au montant minimum en valeur nette de 0,7 % de leur RNB. À ce jour, la communauté internationale n'a jamais atteint cet objectif en moyenne, même si une poignée de pays ont réussi à l'atteindre, voire à le dépasser.

42. L'APD continue de subir l'impact de la crise mondiale en 2012 : elle a diminué de 4 % en termes réels par rapport à 2011. Il s'agit de la deuxième année consécutive de diminution de l'APD, succédant à une baisse de 2 % en 2011<sup>16</sup>, et de la première fois depuis 1996-1997 que l'aide a régressé sur deux années consécutives. La baisse de l'APD est attribuée au resserrement des budgets nationaux dans les pays donateurs en réponse à la pression budgétaire croissante associée à la crise financière et économique mondiale.

43. Bien que le rapport de l'OCDE « Development Assistance Committee survey on donor's forward spending plans » pour 2013-2016 signale la probabilité d'un rebond de l'APD en 2013, l'on s'attend à ce que le volume de l'aide stagne à moyen terme entre 2014 et 2016<sup>17</sup>. Cette stagnation est probablement associée à l'incertitude qui continue de régner concernant le climat économique mondial. Une autre tendance préoccupante est le déplacement des allocations de l'APD vers les pays à revenu moyen au détriment des pays les plus pauvres.

44. Le rapport indique par ailleurs qu'il y aura une diminution significative de l'aide programmée aux pays qui présentent le plus de lacunes par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement et en termes de niveaux de pauvreté, aide qui se chiffre à près d'un demi milliard de dollars. Les pays identifiés comme les premiers affectés sont ceux de l'Afrique subsaharienne, qui ont également été identifiés comme pays insuffisamment aidés. L'aide bilatérale à l'Afrique subsaharienne a diminué de 7,9 % en termes réels, tandis que l'aide à l'Afrique s'est réduite de 9,9 % en 2012. De plus, l'OCDE a signalé que l'APD aux pays les moins avancés a diminué de 12,8 % en termes réels en 2012. Le déplacement des allocations d'aide indique également une augmentation de 2 % en termes réels de

<sup>16</sup> OCDE, « Le décrochage de l'aide aux pays pauvres se poursuit à mesure que les gouvernements serrent la vis budgétaire », avril 2013, <http://www.oecd.org/dac/stats/aidtopoorcountrieslipsfurtherasgovernmentstightenbudgets.htm>.

<sup>17</sup> OCDE « Outlook on aid: survey on donors' forward spending plans », 3 avril 2013. Disponible à l'adresse [www.oecd.org/dac/aid-architecture/OECD%20Outlook%20on%20Aid%202013.pdf](http://www.oecd.org/dac/aid-architecture/OECD%20Outlook%20on%20Aid%202013.pdf).

l'aide pour les projets et programmes bilatéraux de base et un recul de 7,1 % des contributions de base aux institutions multilatérales.

45. L'APD est une source importante de fonds pour les pays en développement qui ont dû surmonter la crise financière et économique mondiale et son effet négatif sur le commerce, les paiements, les flux de capitaux et la volatilité des taux de change. Ces contractions et ces déplacements des attributions d'APD suscitent des craintes au sujet de la prévisibilité de l'aide et de son efficacité pour les pays qui en ont le plus besoin. La prévisibilité de l'aide est vitale pour permettre aux pays en développement d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies nationales de développement. L'absence de prévisibilité de l'exécution de l'aide entrave l'utilisation efficace des ressources et des cadres budgétaires pour obtenir des résultats en termes de production.

46. Au moment où la communauté internationale entame ses discussions du programme de développement pour l'après-2015, il est important que les donateurs restent déterminés à assurer le succès et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015 et tiennent leurs engagements en matière d'APD. La réalisation des objectifs dépend largement de financements suffisants et prévisibles. La crise mondiale continue de menacer, au travers des voies d'acheminement de l'aide et des échanges, la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Les donateurs doivent donc impérativement redoubler d'efforts afin de tenir leurs engagements en matière d'APD et de garantir que les progrès accomplis à ce jour ne soient pas perdus et que les progrès futurs ne soient pas compromis.

#### **Activités du Club de Paris**

47. Depuis le précédent rapport, les pays en développement ont continué de bénéficier des initiatives PPTE et d'allègement de la dette multilatérale. Alors qu'un nombre croissant de pays sont en train d'atteindre leur point d'achèvement, parallèlement, l'assistance aux réunions du Club de Paris a diminué. C'est ainsi qu'il n'y a eu que trois réunions du Club depuis juillet 2012, et toutes traitaient de la dette des PPTE.

48. Après que la Guinée a atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE en septembre 2012, les créanciers du Club de Paris ont rencontré la délégation de la Guinée en octobre en vue d'examiner la situation de la dette extérieure du pays. Le traitement réservé à la Guinée était généreux et l'on comptait qu'il soutiendrait les efforts déployés par le pays pour atténuer la pauvreté et stimuler le développement économique. Si l'on inclut l'engagement pris par certains créanciers d'annuler la dette bilatéralement au-delà de l'accord conclu à la réunion du Club de Paris, c'est la quasi-totalité de l'encours de la dette de la Guinée envers le Club de Paris qui sera annulée.

49. En janvier 2013, une réunion du Club de Paris a été tenue pour le Myanmar, qui marquait le retour du pays dans la communauté financière internationale. Le Myanmar avait accumulé d'importants arriérés de paiement au cours de la décennie précédente, et le Club de Paris s'est concentré sur la liquidation de ces arriérés et sur le rétablissement de la soutenabilité pour le pays. Le résultat a été que près de 6 milliards de dollars (d'arriérés et de paiement d'intérêts en retard), soit la moitié du total des arriérés, ont été annulés par les créanciers du Club de Paris. Il est

important de noter que certains pays ont promis soit une annulation, soit un traitement spécial de tous les arriérés, ce qui constitue un traitement généreux.

50. Les Comores ont atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE le 20 décembre 2012. La réunion à Paris s'est tenue en février 2013 et les Comores ont obtenu des créanciers du Club de Paris une annulation de 100 % de leurs dettes admissibles.

## **VI. Conclusions et politique recommandée**

51. Malgré l'aggravation de principaux ratios de la dette depuis le rapport précédent, la situation de la dette des pays en développement considérés globalement reste raisonnablement stable. Cela étant, les statistiques agrégées ne rendent pas compte des différences importantes entre les groupes de régions et de pays. Ainsi, un certain nombre de pays qui ont mené à bien l'Initiative PPTE restent classés parmi les pays à haut risque de crise de la dette, ce qui est particulièrement préoccupant, puisque ce classement va de pair avec une diminution des flux d'APD ces deux dernières années, à un moment où les pays à faible revenu ont besoin d'un financement fortement concessionnel pour maintenir la soutenabilité de la dette.

52. Alors que la communauté internationale poursuit ses délibérations pour définir le programme de développement pour l'après-2015, il est évident que les objectifs du Millénaire pour le développement ont joué un rôle important en concentrant les efforts de la communauté internationale sur la poursuite des objectifs convenus à l'échelle internationale. Le rôle de l'APD dans la réalisation et la poursuite de ces objectifs revêt une importance capitale et la tendance baissière en matière d'APD est dès lors extrêmement préoccupante. Alors que la situation économique reste fragile pour un certain nombre de pays, l'engagement actif des donateurs dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et dans la formulation du programme de développement pour l'après-2015 est extrêmement important pour promouvoir la croissance et le développement pour tous. Les pays devraient à cet égard continuer d'honorer leur engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement.

53. Pour les pays qui ont accès aux marchés internationaux des obligations, l'évolution des taux d'intérêts à long terme observée depuis le début de 2013 pourrait poser des difficultés particulières. Après des années de taux d'intérêts faibles partout dans le monde au lendemain de la crise des subprimes, les coûts d'emprunt de la dette à long terme ont commencé d'augmenter. Si cette tendance devait se confirmer au cours des prochains trimestres, les pays en développement se trouveraient dans une situation de financement plus coûteux et d'anémie persistante de la croissance mondiale. Dans ce contexte, une attention particulière devrait être apportée à l'évolution de leurs positions en termes de balance des paiements, étant donné que les paiements des intérêts afférents à la dette pourraient commencer à augmenter sans qu'il ait d'amélioration notable de leurs comptes courants, dès lors que les perspectives de la demande restent incertaines sur la plupart des marchés des pays développés. Il est particulièrement important que les décideurs examinent les risques que pose un tel scénario et adoptent des stratégies adéquates pour garantir la soutenabilité de la dette à moyen terme.

54. La soutenabilité de la dette dépend de la capacité de gestion de la dette d'un pays aux niveaux humain, institutionnel et technique, qui est fondamentale pour

affronter efficacement les risques macroéconomiques et maintenir un niveau soutenable d'endettement sur le long terme. En réalité, la gestion de la dette est aussi importante que la politique budgétaire pour assurer la soutenabilité et maintenir l'économie sur une voie de forte croissance. Il faut pour cela que le produit du financement soit investi dans des projets offrant des rendements sociaux et économiques solides tout en évitant l'accumulation de vulnérabilités de la dette résultant de discordances entre la monnaie et l'échéance. Une gestion prudentielle des obligations liées à la dette et des investissements correspondants est essentielle pour assurer la stabilité macroéconomique et compléter ainsi la politique budgétaire et monétaire.

55. La communauté internationale devrait envisager plus activement l'élaboration d'une approche réglementaire convenue du règlement de la dette souveraine afin d'accroître la prévisibilité et la restructuration en temps utile de la dette lorsqu'elle est nécessaire avec un partage équitable de la charge, et prévoir également des dépenses minimums dans le budget de la protection sociale. La mise sur pied d'un groupe de travail international inclusif et pluraliste chargé d'examiner les différentes possibilités d'amélioration de l'architecture internationale pour la restructuration de la dette serait une bonne initiative pour examiner, élaborer et proposer d'autres solutions à la communauté internationale. La CNUCED prend actuellement l'initiative dans ce sens avec son projet de mécanisme de règlement de la dette. Elle a constitué un groupe d'experts et de parties prenantes de premier plan dans ce domaine qui, en juillet 2013, a commencé officiellement à examiner les différentes possibilités pour un tel mécanisme<sup>18</sup>.

56. Le maintien de la soutenabilité de la dette peut être encouragé par l'adoption de politiques et de normes qui mettent l'accent sur la prévention des crises de la dette. À cet égard, la mise en œuvre des principes relatifs aux prêts et aux emprunts souverains responsables est un pas dans la bonne direction. Ce processus de mise en œuvre a déjà débuté aux niveaux national et international par le travail des vérificateurs généraux et se poursuivra à compter de 2014 avec l'offre d'assistance technique sur demande des États membres. L'approbation des principes tant par des pays en développement que par des pays développés indique leur large applicabilité et la compréhension globale des problèmes de la dette à l'échelle mondiale et de leurs remèdes possibles.

57. Conformément à la résolution 67/198, la communauté internationale devrait poursuivre les discussions concernant les manières d'améliorer le fonctionnement du système financier international et le rôle que les agences de notation y jouent. En particulier, il convient d'accorder plus d'attention aux politiques et aux mesures qui réduiraient les effets d'entraînement et de contagion que les agences de notation peuvent créer. Un nombre croissant de pays en développement ont obtenu une notation et le débat sur le rôle des agences de notations dans l'architecture financière mondiale a dès lors gagné en importance au fil du temps.

---

<sup>18</sup> Le groupe de travail du projet de la CNUCED compte actuellement parmi ses membres et observateurs des experts juridiques et économiques éminents, des représentants du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, du Club de Paris, du secteur privé, d'ONG, de groupes de réflexion, d'organisations syndicales, de la Banque africaine de développement, du Secrétariat du Commonwealth, de l'Union interparlementaire, d'INTOSAI, de la Banque asiatique de développement, de la Banque interaméricaine de développement, et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

## Annexe

## Dettes extérieures des pays en développement<sup>a</sup>

(En milliards de dollars des États-Unis)

	<i>Ensemble des pays en développement et des pays en transition</i>					<i>Afrique subsaharienne</i>				
	2000-2008	2009	2010	2011	2012 <sup>b</sup>	2000-2008	2009	2010	2011	2012 <sup>b</sup>
Dettes totales	2618,7	3827,4	4322,7	4787,3	5379,6	222,0	247,6	270,2	294,5	313,2
Dettes à long terme	2050,6	2892,2	3126,0	3404,0	3763,7	175,7	182,6	203,2	229,1	248,4
Dettes privées (pourcentage)	64,7	73,7	74,1	75,4	76,6	28,9	42,5	48,7	51,4	56,6
Dettes privées non garanties (pourcentage)	35,0	46,3	47,4	48,8	50,8	9,4	17,5	21,0	22,1	20,3
Dettes à court terme	485,3	789,8	1042,1	1228,7	1458,8	38,5	45,0	47,4	44,6	45,5
Arriérés de la dette	93,0	76,9	61,9	59,8	60,1	39,4	31,5	28,9	27,0	27,1
Service de la dette	363,6	489,6	510,4	554,6	609,2	14,3	13,0	13,1	15,2	16,6
Réserves en devises	1929,7	4777,5	5476,6	5996,9	6267,5	78,1	158,0	159,7	176,8	200,1
<b>Indicateurs de la dette (en pourcentage)</b>										
Service de la dette/ exportations <sup>c</sup>	12,0	10,6	8,8	7,9	8,5	6,7	4,3	3,4	3,2	3,5
Dettes totales/exportations	85,9	83,1	74,4	68,3	75,2	101,9	80,6	68,7	62,3	66,1
Service de la dette/PIB	3,9	3,0	2,6	2,4	2,5	2,5	1,4	1,2	1,2	1,3
Total de la dette/PIB	27,9	23,3	21,8	20,7	22,0	37,9	26,5	24,0	23,5	24,3
Réserves/dettes à court terme	401,8	609,3	528,1	489,5	430,7	208,4	359,6	346,6	408,8	451,2
Réserves/M2	27,5	30,3	29,1	27,1	24,8	32,5	35,1	30,5	30,4	33,6
<hr/>										
	<i>Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>					<i>Amérique latine et Caraïbes</i>				
	2000-2008	2009	2010	2011	2012 <sup>b</sup>	2000-2008	2009	2010	2011	2012 <sup>b</sup>
Dettes totales	152,0	159,9	166,1	166,1	171,1	794,9	946,9	1086,8	1233,5	1392,1
Dettes à long terme	123,6	118,8	120,5	119,8	123,4	656,9	782,7	883,6	1032,4	1168,8
Dettes privées (pourcentage)	32,0	34,2	35,3	34,6	35,6	79,3	80,9	80,6	83,1	81,3
Dettes privées non garanties (pourcentage)	4,7	5,3	5,5	6,1	6,0	35,2	41,5	43,1	47,9	49,8
Dettes à court terme	26,1	32,8	37,2	38,2	39,3	115,4	139,5	177,9	175,6	200,7
Arriérés de la dette	7,6	0,7	0,8	0,8	0,0	22,2	32,2	16,4	21,4	22,5
Service de la dette	19,0	17,6	16,4	18,2	18,4	137,0	139,7	136,4	162,3	170,1
Réserves en devises	173,2	362,9	374,6	370,3	354,9	261,0	536,5	620,1	725,0	784,8

	<i>Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>					<i>Amérique latine et Caraïbes</i>				
	<i>2000-2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012<sup>b</sup></i>	<i>2000-2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012<sup>b</sup></i>
<b>Indicateurs de la dette(en pourcentage)</b>										
Service de la dette/ exportations <sup>c</sup>	9,2	5,9	4,7	4,9	5,9	21,7	17,0	13,3	13,0	13,3
Dette totale/exportations	73,8	53,2	47,3	45,1	54,5	125,7	115,0	106,2	98,6	109,1
Service de la dette/RNB	3,4	1,8	1,5	1,5	1,4	5,2	3,5	2,7	2,9	3,1
Total de la dette/RNB	27,2	16,6	15,2	13,6	13,1	30,2	23,7	21,9	22,1	25,0
Réserves/dette à court terme	664,9	1108,0	1006,2	970,4	903,7	226,1	384,5	348,4	412,7	391,0
Réserves/M2	48,6	58,4	62,7	58,8	53,8	22,4	24,4	22,9	23,1	22,4
<b>Asie de l'Est et Pacifique</b>										
	<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>					<i>Asie du Sud</i>				
	<i>2000-2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012<sup>b</sup></i>	<i>2000-2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012<sup>b</sup></i>
Dette totale	601,2	871,0	1066,9	1240,1	1473,4	211,5	360,6	401,5	451,5	499,4
Dette à long terme	420,1	521,6	569,1	597,2	701,6	188,8	290,1	317,7	345,4	374,6
Dette privée (pourcentage)	58,2	61,4	63,4	64,4	66,8	40,0	50,5	51,5	53,3	56,6
Dette privée non garantie (pourcentage)	36,3	41,0	43,8	44,9	46,1	29,6	42,3	41,2	42,3	45,1
Dette à court terme	171,6	328,8	477,7	622,8	747,1	18,7	52,1	63,8	86,2	103,5
Arriérés de la dette	12,6	5,6	6,2	6,4	6,5	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0
Service de la dette	79,3	96,7	105,6	114,5	139,9	25,0	21,6	30,2	33,7	39,9
Réserves en devises	972,6	2778,1	3313,1	3706,1	3861,3	147,8	293,6	309,4	302,8	301,5
<b>Indicateurs de la dette (en pourcentage)</b>										
Service de la dette/exportations <sup>c</sup>	6,4	4,8	4,0	3,7	4,3	13,3	6,6	7,1	6,4	7,7
Dette totale/exportations	48,2	43,2	40,9	39,9	45,5	112,9	110,3	94,3	85,9	95,7
Service de la dette/RNB	2,6	1,5	1,4	1,2	1,4	2,5	1,3	1,5	1,5	1,7
Total de la dette/RNB	19,6	13,8	14,1	13,4	14,4	21,5	21,7	19,6	19,7	21,6
Réserves/dette à court terme	570,0	848,1	695,6	596,6	518,1	793,1	564,0	485,2	351,5	291,6
Réserves/M2	23,7	27,8	27,6	25,4	22,7	24,6	24,3	21,0	20,9	18,8

	<i>Europe et Asie centrale</i>				
	<i>2000-2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012<sup>b</sup></i>
Dette totale	636,9	1241,5	1331,3	1401,6	1530,4
Dette à long terme	485,4	996,3	1031,9	1080,2	1146,9
Dette privée (pourcentage)	81,3	91,6	90,8	90,8	93,0
Dette privée non garantie (pourcentage)	52,9	64,1	65,0	64,4	67,9
Dette à court terme	115,1	191,6	238,0	261,3	322,8
Arriérés de la dette	11,0	6,8	9,5	4,0	4,1
Service de la dette	88,9	201,0	208,9	210,7	224,3
Réserves en devises	297,0	648,3	699,8	715,9	765,0
<b>Indicateurs de la dette (en pourcentage)</b>					
Service de la dette/ exportations <sup>c</sup>	16,3	24,8	21,3	16,7	17,1
Dette totale/exportations	115,2	152,6	135,1	111,1	116,8
Service de la dette/RNB	5,7	7,8	6,8	5,8	5,9
Total de la dette/RNB	41,2	49,3	44,2	39,3	41,1
Réserves/dette à court terme	263,3	342,6	295,9	273,8	237,0
Réserves/M2	55,7	52,5	46,5	41,5	40,8

Source : Calculs de la CNUCED d'après des données de la Banque mondiale, *International Debt Statistics 2013* (base de données en ligne).

<sup>a</sup> Pays en développement selon la définition donnée dans *International Debt Statistics 2013* (base de données en ligne).

<sup>b</sup> Estimations pour 2012.

<sup>c</sup> Les exportations comprennent la valeur totale des biens et services exportés.